Lycée Franco-Argentin Jean Mermoz Buenos Aires

ÉTABLISSEMENT EN GESTION DIRECTE

aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Séance du lundi 22 août 2022 - 18h00 réunion en modalité présentielle, possibilité de participer en ligne en cas d´empêchement

Nombre de membres:	31
Membres absents :	3
Membres présents:	28
Membres avec droit de vote	24

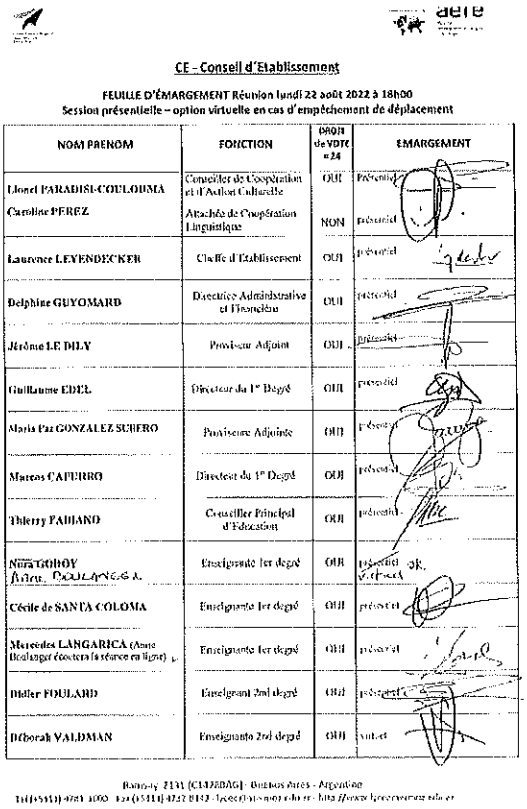

CE - Conseil d'Etablissement

FEUILLE D'ÉMARGEMENT Réunion lundi 22 août 2022 à 18h00
Session présentielle – option virtuelle en cas d'empêchement de déplacement

NOM PRENOM	FONCTION	DROIT de VOTE = 24	EMARGEMENT
Lionel PARADISI-COULOUMA	Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle	OUI	Présentiel
Caroline PEREZ	Attachée de Coopération Linguistique	NON	présentiel
Laurence LEYENDECKER	Cheffe d'Etablissement	OUI	présentiel
Delphine GUYOMARD	Directrice Administrative et Financière	OUI	présentiel
Jérôme LE DILY	Proviseur Adjoint	OUI	présentiel
Guillaume EDEL	Directeur du 1er Degré	OUI	présentiel
Maria Paz GONZALEZ SUBERO	Proviseure Adjointe	OUI	présentiel
Marcos CAPURRO	Directeur du 1er Degré	OUI	présentiel
Thierry FABIANO	Conseiller Principal d'Education	OUI	présentiel
Nora GODOY Anne BOULANGER	Enseignante 1er degré	OUI	présentiel ok. virtuel
Cécile de SANTA COLOMA	Enseignante 1er degré	OUI	présentiel
Mercedes LANGARICA (Anne Boulanger écoutera la séance en ligne)	Enseignante 1er degré	OUI	présentiel
Didier FOULARD	Enseignant 2nd degré	OUI	présentiel
Déborah VALDMAN	Enseignante 2nd degré	OUI	virtuel

Ramsay 2131 (C1428BAG) - Buenos Aires - Argentine
Tél (+5411) 4781-1000 - Fax (+5411) 4782-8142 - lycee@mermoz.edu.ar - http://www.lycee-mermoz.edu.ar

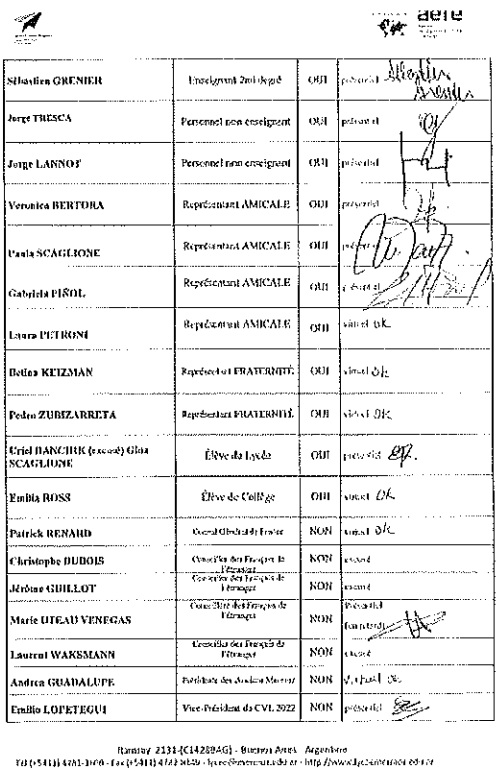

Sébastien GRENIER	Enseignant 2nd degré	OUI	présentiel
Jorge TRESCA	Personnel non enseignant	OUI	présentiel
Jorge LANNOT	Personnel non enseignant	OUI	présentiel
Veronica BERTORA	Représentant AMICALE	OUI	présentiel
Paula SCAGLIONE	Représentant AMICALE	OUI	présentiel
Gabriela PIÑOL	Représentant AMICALE	OUI	présentiel
Laura PETRONI	Représentant AMICALE	OUI	virtuel ok
Betina KEIZMAN	Représentant FRATERNITÉ	OUI	virtuel ok
Pedro ZUBIZARRETA	Représentant FRATERNITÉ	OUI	virtuel OK
Uriel BANCHIK (excusé) Gina SCAGLIONE	Élève du Lycée	OUI	présentiel
Emilia ROSS	Élève de Collège	OUI	virtuel OK
Patrick RENARD	Conseil Général de France	NON	virtuel ok
Christophe DUBOIS	Conseiller des Français de l'Étranger	NON	excusé
Jérôme GUILLOT	Conseiller des Français de l'Étranger	NON	excusé
Marie UTEAU VENEGAS	Conseiller des Français de l'Étranger	NON	Présentiel fonctionnel
Laurent WAKSMANN	Conseiller des Français de l'Étranger	NON	excusé
Andrea GUADALUPE	Présidente des Anciens Mermoz	NON	virtuel ok
Emilio LOPETEGUI	Vice-Président du CVL 2022	NON	présentiel

Ramsay 2131 (C1428BAG) - Buenos Aires - Argentine
Tél (+5411) 4781-1000 - Fax (+5411) 4782-8140 - lycee@mermoz.edu.ar - http://www.lycee-mermoz.edu.ar

Le quorum atteint, la séance de ce 3ème Conseil d'Établissement de 2022 démarre à 18h05. Le secrétariat est assuré par Belen Sirimarco et Madame Bertora représentante des parents pour l´Amicale.

Madame Leyendecker souhaite la bienvenue à l'élève de Terminale Emilio Lopetegui, récemment élu vice-président du CVL et à Madame Caroline Perez, l'Attachée de coopération éducative et linguistique au Service de Coopération de d'action Culturelle de l'Ambassade de France (SCAC).

1. Adoption du CR de la réunion précédente : Le compte rendu de la réunion du 11.05.2022 est adopté à l'unanimité. Le procès-verbal sera publié sur le site du lycée https://lyceemermoz.edu.ar/v5/infosgenerales/pvconseilseta/

2. Rentrée d'août et point sur les effectifs d'élèves : la Proviseure présente les tableaux et dit qu'à chaque nouvelle étape de l'année scolaire la direction est attentive à l'évolution des effectifs et à la remontée progressive vers les chiffres antérieurs à la pandémie. Le nombre de départs du mois de juillet et les arrivées du mois d'août montre une petite remontée, ce qui avec les effectifs attendus d'ici au 15 octobre, nous fera monter à 1379 élèves. Ce n'est pas encore suffisant mais malgré tout cela devient une tendance que nous rapproche petit à petit de l'objectif de 1400 élèves.

Départs en juillet 2022 : 35

Arrivées en août 2022 : 39

Niveaux	Nbre de divisions	TOTAL
Maternelle	11	225
Elémentaire	20	447
Total 1er degré	31	672
Collège	16	361
Lycée	14	326
Total 2nd degré	30	687
Total tous niveaux	61	1359

Attendus entre le 22 août et le 15 octobre : 20

3. Situation du lycée dans le contexte économique argentin : augmentation des tarifs scolaires et situation salariale des personnels : Ceci est une question qui nous préoccupe beaucoup. Nous sommes tous concernés, les personnels, les parents, les élèves et la direction.

Points de repères pour aborder les difficultés du lycée du fait de l'inflation.

Un budget construit en octobre 2021 sur une prévision d'inflation 2022 de 44%. Une inflation 2022 finalement annoncée autour de 89%. Des inquiétudes quant à l'inflation de 2023.

Un équilibre difficile à trouver entre la volonté d'accompagner les personnels de droit local face à des difficultés réelles, la nécessaire maîtrise des coûts pour les familles, et les contraintes réglementaires fortes :

1. Des paritarias pour les personnels prévoyant des augmentations de salaires sur l'année situées entre 60% et 65% selon les catégories d'emploi. Un ajustement des paritarias probable sur la fin d'année. Mais une préoccupation forte des personnels face à la crainte d'une nouvelle perte de pouvoir d'achat, suivie de l'ouverture d'une réflexion au sein de la commission de dialogue social et la création d'une commission dédiée à la question des salaires.
2. La nécessité de **maîtriser les augmentations des frais de scolarité** afin de ne pas mettre les familles en difficulté. Deux augmentations appliquées sur les frais de scolarité de 30% en février et 25% en juin. Le lycée souhaitait pouvoir se tenir à ces deux augmentations mais est contraint à en appliquer une 3e.
   Une nouvelle augmentation nécessaire à partir de septembre : entre 13.16 et 15.26% selon les niveaux.

L'augmentation sur l'année 2022 sera en moyenne de 57.65%. (voir tableaux ci-dessous)

3. Toute modification financière doit être validée par l'AEFE et signée par son Directeur, du fait du statut d'EGD. Les décisions ne relèvent pas seulement du dialogue interne.
4. Peu de solutions « créatives », pour faire face à ces difficultés, du fait de la double comptabilité française et argentine.

   Ci-dessous, résumé des impossibilités réglementaires régulièrement abordées dans le dialogue avec les personnels comme avec les parents.

Contraintes imposées par les réglementations comptables françaises ou argentines

opérations actuellement impossibles	**AEFE comptabilité française**	**règles argentines**	**explications**
récupérer des fonds en faisant baisser la participation aux salaires des résidents	x		le taux de participation est fixé à 48%. Il fait partie des plus bas du monde...Le taux ne peut être baissé que dans le cadre du financement d'un projet immobilier. *Sur ce point les représentants de l'Amicale disent que ce taux de 48% avait été obtenu suite à une réclamation de l'association à l'AEFE. Les représentants du SGEN pensent qu'il faut insister avec cette réclamation car c'est un bon moyen pour accroitre les fonds disponibles de la fondation.*
avoir un compte en dollar	x		incompatibilité avec le statut d'EGD et la comptabilité publique française - Interdiction de la DGFIP
placer la trésorerie du lycée	x		incompatibilité avec le statut d'EGD et la comptabilité publique française - Interdiction de la DGFIP
bénéficier d'aides de fonds privés sous forme de mécénat. *M. Paradisi-Coulouma explique l'expérience de l'IFA dans le mécénat qui exige beaucoup d'effort et de temps pour multiplier les contacts. Dans le contexte actuel le SCAC-IFA arrive aprox à 60mille Euros de fonds acquis par ce moyen.*		x	Tout à fait possible avec l'AEFE et la Fondation. AEFE : sous réserve de présentation en CE ou CA de l'agence si montant supérieur à 50 000 euros (de mémoire) Fondation : des déclarations à l'AFIP, à l'IGJ et à l'UIF très lourdes qui freinent les bonnes volontés des mécènes (déclaration sur l'origine des fonds) Difficulté de trouver des sponsors : relève davantage d'une culture anglo-saxonne et la crise économique argentine ne favorise pas les dons.
louer ses locaux pour des événements (auditorium, terrains de sport...)		x	Le lycée est une Fondation aux yeux de la loi argentine. A ce titre, il n'a pas le droit de vendre autre chose qu'un service scolaire. Grâce à cette disposition, il est exempté de divers impôts (sur le revenu, sur le revenu minimum présumé, imposition pour l'impôt "ingresos brutos", IVA). Perdre ce bénéfice serait très coûteux
augmenter les frais de scolarité au-delà d'un certain seuil		x	La loi argentine fixe chaque année le taux d'augmentation maximal pour les frais de scolarité, qui doit être globalement en rapport avec les paritarias. Si l'établissement va au-delà, il est passible d'un recours administratif, voire d'un procès exigeant le remboursement aux familles
obtenir des dollars MEP	x		Obligation pour les organismes publics de déposer leur fonds auprès du Trésor - Note de service DGFIP 2017-11-6692 du 29/11/2017. De fait, aucun placement n'est autorisé par la DGFIP, pas plus que des transactions de conversion en dollars

payer des factures en euro depuis un compte bancaire argentin		x	Depuis août 2019, les dispositions de la banque centrale argentine ne nous permettent plus de payer des factures depuis notre compte argentin vers un pays tiers, ni de transférer de l'argent vers notre compte de la TG.

Le responsable des périscolaires, Jorge Lannot, remarque que la direction propose 30% d'augmentation au personnel local mais 15% aux enseignants de Periescolares.

La DAF explique qu'en août le personnel local recevra une prime de 14% basée sur le salaire de février. La demande avait été portée en février, validée en juin par l'AEFE mais devait être présentée en conseil d'établissement pour qu'elle soit applicable.

Pour le personnel périscolaire, le calcul sera basé sur le salaire d'avril (début des activités) et pour les auxiliaires de vie scolaire du primaire sur le mois de juin. A cela s'ajoute pour les derniers la prime d'assiduité qui passe de 5 à 10% et la prime mensuelle de transport.

Augmentation des frais de scolarité en septembre 2022

Tarifs mensuels

	Février 2022	Juin 2022	évolution juin /février	sept	évolution sept/juin	augm mensuelle sur sept/oct/nov
Maternelle	51.100	64.270	25,77%	73.270	14,00%	9.000
Élémentaire	54.400	68.400	25,74%	77.400	13,16%	9.000
Collège	57.400	72.065	25,55%	83.065	15,26%	11.000
Lycée	63.290	79.475	25,57%	91.475	15,10%	12.000

Tarifs annuels comparés 2021/2022

	2021	2022	augm 2022/2021
Maternelle	386.820	617.020	59,51%
Élémentaire	418.940	655.000	56,35%
Collège	441.560	694.990	57,39%
Lycée	486.820	766.010	57,35%
MOYENNE	433.535	683.255	57,65%

Les représentants des parents expriment leur préoccupation par rapport à la 3ème augmentation et demandent si cela correspond au besoin nécessaire pour couvrir les paritarias ou s'il y aura d'autres augmentations pour couvrir les primes accordées aux personnels locaux ? La DAF répond que non, que cette augmentation couvrira tous les frais du dernier trimestre.

Madame Keizman en représentation de Fraternité demande s'il y aura des ajustements pour les familles ayant deux enfants. Le règlement financier prévoit une réduction à partir du 3ème enfant inscrit.

Les familles ayant inscrit au moins trois de leurs enfants au Lycée franco-argentin Jean Mermoz ont droit à des abattements sur le montant des droits de scolarité.

- abattement de 25% pour le 3ème enfant scolarisé.
- abattement de 40% pour le 4ème enfant scolarisé.
- abattement de 50% pour le 5ème enfant scolarisé et plus.

4. Point sur la mise en œuvre du projet d'établissement

Primaire rentrée 2023 : Les directeurs Guillaume Edel et Marcos Capurro présentent les projets.

- Mise en place pronote. Cela va permettre une meilleure communication interne entre personnels, comme externe avec les parents. C'est aussi un outil intéressant du point de vue pédagogique, car plus souple pour la définition des compétences évaluées et leur saisie dans le bulletin des élèves.

Deux points qui permettent de répondre à une demande récurrente des nouveaux parents au moment de choisir une école pour inscrire leurs enfants, mais aussi à la demande de l'IEN, de progresser par rapport aux exigences réglementaires :

- Renforcement de l'anglais : mise en place d'une heure d'anglais par semaine, dès la moyenne section, au lieu de commencer l'anglais en CE2. On va gagner MS, GS, CP, CE1 = 4 années de plus dans l'apprentissage progressif de l'anglais.

- Prise en charge des enfants de MS et GS le vendredi après-midi avec des cours complémentaires de matières spéciales (anglais, arts, EPS)

Toujours en rapport avec l'attractivité un autre point en défaillance détecté par la responsable des inscriptions, Mme. Giannotti :

- Proposition d'une offre de cours de français en interne pour les futurs nouveaux élèves non francophones, ceux que nous désignons par « entrées latérales » : depuis le CM1 jusqu'à la 4e ... à voir en fonction des réponses que nous recevrons. 1h hebdomadaire après les cours, c'est-à-dire à 17h30. Ce dispositif serait financé par les parents payant les cours. Un professeur de l'établissement volontaire pourrait intervenir. Le format est à définir mais il aura lieu après les cours (17h30 – 18h00 ?) avec une charge hebdomadaire de une ou deux heures.

Les représentants de l'Amicale trouvent ces propositions très positives.

Secondaire :

- Le travail sur le bien-être des élèves et leur charge de travail personnel a abouti à deux questionnaires en direction des personnels et des élèves (459 réponses). Ces questionnaires ont été analysés et travaillés en conseil pédagogique le 9 août. Un groupe de travail spécifique se réunira sur cette question à nouveau en septembre.
    - Les élèves se plaignent essentiellement de la charge de travail à faire à la maison. Les réponses sont variées selon les niveaux de classe, avec un pic en 4e et 1ère , mais les tendances restent les mêmes.
    - Ils reconnaissent qu'ils ont tendance à ne pas s'organiser comme ils le devraient.

- Les professeurs reconnaissent que les élèves subissent un stress souvent excessif et qu'il faut travailler sur cette question : en calculant mieux le volume de travail donné, en le répartissant de façon plus équilibrée, mais aussi en leur apprenant davantage à s'organiser.

- La coopération entre élèves existe et les élèves se sentent globalement soutenus, mais la compétition pour les meilleures notes a aussi cours et elle entraîne un stresse important.

- Trois pistes de travail sont envisagées :

  - La question des pratiques pédagogiques favorisant cette compétition : il s'agirait de les réduire et de les remplacer par ce qui favorise le travail pour le plaisir d'apprendre : réflexion en cours sur le maintien des récompenses sur les bulletins (encouragements, compliments, félicitations), mais aussi sur le maintien des moyennes générales, sur la façon dont les examens, les notes, l'orientation sont utilisés comme moyens de mobilisation des élèves et de pression éventuelle. Madame Keizman se demande pourquoi dans cette école les élèves sont extrêmement préoccupés et stressés par les examens du Brevet ? par l'expérience vécue dans d'autres établissements elle s'inquiète de voir ici les élèves de 3ème si soucieux d'obtenir les meilleures notes au Brevet... L'élève Emilio Lopetegui reconnait qu'il peut avoir une part de responsabilité chez les professeurs qui, pour motiver les élèves à bien se préparer aux examens, leur font peur. Madame Perez pense qu'il faudrait alors faire aussi un travail auprès des représentations des enseignants sur l'impact de ces examens.

  - Travail sur les représentations des élèves et des familles sur la pression et la réussite. L'élève Gina Scaglione signale la question des élèves qui veulent partir faires les études supérieures à l'étranger. Elle affirme que les attentes dans ce cas-là sont très élevées et que cela provoque beaucoup de stress. Monsieur Le Dily relativise l'importance des moyennes très élevées et donne l'exemple du lycée, assez prestigieux, dans lequel il était proviseur-adjoint en France où les élèves ayant des moyennes en dessous de 16 ou 18 pouvait intégrer des écoles reconnues. Madame Piñol signale qu'au-delà des notes il y a d'autres éléments qui sont pris en compte au moment de la sélection des candidats (projets solidaires, motivation, aptitude à être un leader...) Gina dit qu'il est important que le lycée sache aider ces élèves qui veulent partir en France.

  - Objectivation par les enseignants du volume du travail donné aux élèves et sur la façon de l'équilibrer.

En interdegré :

Développement durable : le proviseur-adjoint et le CPE énoncent les points discutés vendredi dernier en conseil de la vie lycéenne. Il y a un mouvement qui se met en place. Le vice-président du CVL ajoute qu'ils ont décidé de mettre en place des actions qui apparaissent faisables.

- Travail sur le gâchis alimentaire : début des pesées à la cantine aujourd'hui

- Travail sur la réduction des déchets plastiques et le tri des déchets

- Travail sur la réduction des consommations électrique et de gaz en lien avec le chauffage et la climatisation.

Le directeur argentin du primaire annonce que le lycée a postulé aux liaisons environnementales 1 et 2 du programme Escuelas Verdes de la ville de Buenos Aires. En Maternelle on obtiendrait directement le « lazo 1 » et rapidement le 2. En primaire on passerait du « lazo 1 » déjà acquis au 2.

LOS CUATRO LAZOS AMBIENTALES PARA SER RECONOCIDOS COMO ESCUELA VERDE	
Lazo Ambiental I	Escuela Comprometida.
Lazo Ambiental II	Escuela Abierta.
Lazo Ambiental III	Escuela Consolidada.
Lazo Ambiental IV	Escuela Multiplicadora.

Fuente: Elaboración propia en base a página web del GCBA "Reconocimiento escuelas verdes 2015".

La progression des écoles dans chacune des quatre étapes est progressive, passant par les quatre étapes jusqu'à atteindre le dernier maillon et finalement devenir une école verte. Il a la particularité que chaque école peut avancer de manière ouverte et flexible afin que chacun adapte le programme à ses propres possibilités, mais pour accéder à chacune des étapes il faut le faire de manière consécutive et en respectant toujours une étape pour chaque année scolaire. Une fois atteintes toutes les étapes, l'école reçoit une distinction qui la reconnaît comme une École Verte.

5.Projets de voyage en France et en Argentine pour 2023

1. **Reprise des voyages à l'étranger en 2023.**

Proposition de deux voyages en France et d'un voyage aux Etats-Unis.
Principe d'une semaine sur le temps scolaire environ et d'une autre semaine sur la période de vacances.

Deux voyages de 15 jours chacun, en France, à Paris, proposés en Terminale et Première pour permettre à ces deux promotions d'accéder à un voyage en France avant leur départ du lycée.

- Terminales : voyage du 22 avril au 6 mai
- Premières : voyage en octobre

Un voyage de 10 jours proposé aux Etats-Unis à Philadelphie-Washington pour les secondes en avril-mai.

Tarifs : en cours de négociation, entre 3500 et 4000 euros maximum, payés en cuotas sur 6 mois au moins.
Organisation du programme par les professeurs porteurs du projet de voyage, mais réservations par un voyagiste.
Réalisation de 3 devis auprès de 3 voyagistes en cours.

2. **Renforcement de la place de la langue anglaise dans les voyages 2023 et ouverture aux collégiens.**

Deux autres voyages sont proposés par l'équipe d'anglais :
5e : camp d'immersion de 2 à 3 jours avec des animateurs locuteurs natifs, dans la province de Buenos Aires. Destination et budget à définir.
3e : découverte de l'histoire de l'implantation des colonies galloises dans la région de Trelew, un jour à Puerto Madryn- 5 jours

<u>NB : D'autres voyages en Argentine pourront être proposés ultérieurement.</u>

3. **Maintien du principe des voyages pédagogiques avec un effort pour les structurer comme une offre par niveau.**

Les voyages sont proposés à l'ensemble du niveau.

L'organisation est ajustée en fonction du nombre d'élèves volontaires : un groupe ou deux, sur une ou deux dates, pour éviter les gros groupes trop difficiles à prendre en charge.
Les représentants des parents ne se mettent pas d´accord sur le principe des voyages. La position personnelle de Mme. Scaglione est qu´il parait contradictoire de proposer des voyages à des tarifs exorbitants quand la réclamation des parents est de limiter le maximum possible les augmentations des frais de scolarité. Elle estime qu´il y aura peu de parents partants pour payer un voyage à l´étranger aux prix annoncés.
Au contraire, Mme. Bertora et Mme. Piñol pensent qu´il faut maintenir le principe des voyages à l´étranger et puis les familles décideront s'ils souhaitent envoyer leur enfant ou pas, il faut leur laisser le choix. Beaucoup de parents épargnent depuis plusieurs années pour pouvoir envoyer leur enfant en France.
La possibilité d'une prise en charge partielle des frais de voyage 2023 par la Fondation sera étudiée et débattue lors de la prochaine commission d'aide économique.
La direction précise que ce sont justement les parents qui ont fait la demande lors du précédent conseil, de remettre en place l´organisation des voyages à l´étranger car le lycée n'avait pas programmé le voyage en France cette année, alors que les autres écoles internationales l'ont fait. Ils ont donné l'exemple du Pestalozzi dont les étudiants voyageaient en Allemagne et du Cristoforo Colombo en Italie.

En absence de questions diverses à traiter, Madame Leyendecker remercie la participation de tous les membres présents et clôture la séance à 19h47.

Laurence LEYENDECKER	**Belén SIRIMARCO**	**Veronica BERTORA**
Proviseure	Secrétaire	Secrétaire